

## COMMUNIQUE DE PRESSE

05/06/2020

## Contacts:

Françoise Vallin Vice-Présidente 06 11 24 60 41

Ludovic Andrevon Président 06 22 04 36 05

## LA CFE-CGC PROPOSE SON PLAN DE RELANCE POUR L'AERONAUTIQUE!

La CFE-CGC Aéronautique Espace et Défense, syndicat pesant plus de 30% de représentativité sur le périmètre du GIFAS sort ce jour ses propositions pour le plan de relance de la filière Aéronautique.

## Il s'articule autour de 3 axes principaux visant :

- 1) Le court terme en :
  - Relançant le transport aérien en prenant des mesures fortes en association avec d'autres Etats permettant de rassurer les passagers et d'inciter les compagnies aériennes à renouveler leur flotte avec des avions moins polluant.
  - Sécurisant des investissements industriels comme la future chaîne A321 XLR sur Blagnac
  - Préservant les emplois et les compétences tant que la durée de la crise conjoncturelle n'est pas établie par la mise en place de mesure d'Activité Partielle Longue Durée.
  - Créant un fond de revitalisation de type <u>Aerofund</u> (mise de fonds des big four + abondement d'entités de type BPI). Cette mesure a déjà démontré son efficacité et permettrait la recapitalisation de PME et ETI de la supply-chain.
- 2) Le moyen terme en :
  - S'appuyant sur l'aspect dual de la filière. Soutenir l'industrie de défense, c'est bien sûr soutenir l'industrie aéronautique civile (lancement tranche 5 Rafale, HIL, SCAF, commandes d'hélicoptères...). Ce sont les mêmes entreprises.
  - Soutenant la solidarité au sein de la filière par une réorganisation, consolidation de la supply-chain et introduction d'un code de bonne conduite aux donneurs d'ordre afin que ces derniers n'incitent pas leurs sous-traitants à délocaliser leur production.
  - Introduisant une taxe carbone sur les produits importés.
- 3) Le long terme en :
  - Accélérant le soutien des projets à faible maturité technologique autour de la transition écologique.
  - Établissant des filières stratégiques en relocalisant les composants stratégiques en France.
  - Participant au lancement d'un programme d'avion « propre » horizon 2035.

La CFE-CGC est opposée au fait que les entreprises se précipitent sur des annonces de plans sociaux massifs et/ou de lancement d'APC quelques jours avant ou après que l'État annonce les mesures sociales destinées à épauler la reprise et le plan stratégique visant à relancer la filière. Il faut négocier sur des données fiables!





N° de SIREN : 320 341 183 - N° de SIRET : 320 341 183 00012 - Code APE : 911A